

**CESGR GT4**  
PRÉSIDENCE RHENANE  
PALATINE  
2023-2024

**GT4 ARLON 22 10 2024**

# PRINCIPALES ACTIVITES

- Quatre réunions du GT4 :
  - 7 septembre 2023
  - 30 janvier 2024
  - 18 juin 2024
  - 22 octobre 2024
- Dépôt du projet INTERREG VI GR REMOCOSAN
- Dépôt et validation du projet INTERREG VU GR ZFT Luxembourg-Wallonie WALUXSANTÉ

# LE GT4 /PRESIDENCE RP 2023-2024

## OBJECTIF PRINCIPAL

- RESOLUTION du GESGR PRESENTEE AU SOMMET DE LA GR le 20 janvier 2021

**« FAIRE DE LA GRANDE REGION  
UNE REGION MODELE DANS L'UE  
EN METTANT EN ŒUVRE  
UNE MOBILITE DES PATIENTS  
SANS OBSTACLE ADMINISTRATIF NI FINANCIER »**

L'ACCORD CADRE DE  
COOPERATION SANITAIRE  
BELGO-LUXEMBOURGEOIS A  
ÉTÉ SIGNE LE 29 MARS 2023

# PROGRAMME INTERREG VI GRANDE REGION

## Un contexte général

La Grande Région constituée de multiples espaces frontaliers avec une offre et des infrastructures de soins limitées

## Un contexte particulier

Celui de la crise de Covid-19 et ses enseignements

- Motion du CESGR du 16/06/2020
- Recommandation du CPI du 1/12/2017

## « REMOCOSAN – Région modèle en coopération sanitaire »

Objectif général : faire de la Grande Région une région modèle en coopération sanitaire au niveau européen, pour répondre aux enjeux sanitaires auxquels elle est confrontée

- Déclaration d'intention des Ministres de la santé de la GR du 11/12/2020
- Résolution du CPI du 5/06/2020
- Recommandation de l'Assemblée Interparlementaire Benelux du 19/03/2021

### Projet

- Pilotage et gestion administrative et financière
- Communication

**COOPERATION  
TRANSFRONTALIERE  
ENTRE LES VERSANTS  
FRONTALIERS**

**EDUCATION  
THERAPEUTIQUE  
DU  
PATIENT  
EN GRANDE REGION**

**SOINS PALLIATIFS  
ETAT DES LIEUX  
ET  
ECHANGES DE BONNES  
PRATIQUES**

ZFT Wallonie-Luxembourg  
Projet de coopération  
transfrontalière  
WALUXSANTÉ

# ZFT Lux-Wal

## ZFT Nord

- 31 communes :
  - 12 communes wallonnes.
  - 19 communes luxembourgeoises.

## ZFT Sud

- 16 communes :
  - 8 communes wallonnes.
  - 8 communes luxembourgeoises.



# PROJET DE RECOMMANDATIONS SOUS PRESIDENCE RP

CESGR GT 4 ARLON 22 10 2024

- Articulation des travaux des Groupes santé du Sommet et du CESGR
- Soutien à la construction d'**instruments juridiques homogènes** développant des bases légales nécessaires à la coopération transfrontalière entre les différentes régions de la Grande Région.
- Soutien à la mise en place de procédures de **simplification de l'accès aux soins et à l'information** sur les coûts dans les espaces frontaliers en référence au Traité de Lisbonne (art 168-2) et à la Directive 2011/24 (art 10-3) sur les droits des patients en matière de soins transfrontaliers.
- Soutien au **développement d'initiatives de coopérations médicales transfrontalières** dans la Grande Région prenant en compte les innovations et tout particulièrement celles dans le domaine des nouvelles technologies digitales de l'information.
- Soutien à la **création d'espaces de santé transfrontalier** à l'instar de la Zoast LUXLOR dans les différentes régions frontalières de la Grande Région.

- Soutien à la mise en place d'une stratégie de **coopération en matière d'aide médicale urgente** dans la Grande Région et au développement d'une solidarité entre tous les vecteurs d'intervention de la Grande Région.
- Soutien au **projet VI GR Interreg REMOCOSAN et WALUXSANTÉ.**
- Soutien au développement d'un **Observatoire transfrontalier de la Santé** dans la Grande Région géré au sein du Groupe santé du Sommet
- Soutien aux initiatives d'échanges de **bonnes pratiques dans le domaine médical mais aussi au niveau médico-social (personnes âgées, personnes handicapées) et de la dépendance.**
- Soutien aux travaux sur **l'attractivité des professions de santé et à la mobilité des professionnels de santé.**